



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 octobre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 25 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 octobre 2003

**Opération de Renouvellement Urbain : Réalisation des VRD du  
Petit Village de Ribray - Convention de mandat de maîtrise  
d'ouvrage déléguée à l'OPAC - Avenant n°1 au marché d'ingénierie**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Mademoiselle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gérard NEBAS donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 octobre 2003**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de la réalisation des voiries et réseaux divers du Petit Village de Ribray, la Ville de NIORT a souhaité passer une convention de mandat confiant à l'OPAC une mission de Maîtrise d'Ouvrage déléguée.

Au stade des études l'estimation prévisionnelle des travaux s'élevait à 135 979,16 € HT. L'ouverture des plis quant à elle, faisait apparaître un nouveau montant égal à 99 918,67 € HT sur la base du devis des entreprises.

Le marché de Maîtrise d'œuvre relatif à cette opération a été confié à la SARL GEO 3D pour un montant initial total de 14 258,23 € HT décomposé en une mission de base s'élevant à 11 558,23 € HT et une mission complémentaire de géomètre de 2 700 € HT.

Compte tenu des éléments qui précèdent, il y a lieu de procéder au réajustement du montant des honoraires. Ils s'établissent désormais à 12 226,19 € HT.

L'avenant ci-joint, passé entre l'OPAC Sud Deux Sèvres responsable du marché et la SARL GEO 3 D titulaire du marché, qui fait état de ces nouvelles dispositions vous est soumis pour validation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le maire ou l'adjoint délégué à approuver l'avenant n°1 au marché d'Ingénierie relatif à la réalisation des VRD du Petit Village de Ribray ;
- imputer les sommes correspondantes au budget principal 2003 : Chapitre 82003001, Fonction 8241, Compte 2315.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**